

## Séance du Conseil d'établissement

**Mercredi 20 mai 2026 à 19h30**

**avec les délégués de classe**

**à la salle du Conseil**

**du Collège Léman à Apples**

### **Membres présents**

|                          |                                                                                                                         |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Autorités communales :   | Delphine Leboulleur (Montricher), Joëlle Wacht (Mollens, présidente du CET)                                             |
| Parents d'élèves :       | Sandrine Buchet, Nele Dael, Isabelle Schreyer, Semanur Cengelli Hänni                                                   |
| Milieus professionnels : | Rébecca Aubert, Séverine Dumuid, Murielle Pretlot Desoleil, Myriam Chiovini                                             |
| Sociétés locales :       | Christine Perret (Directrice parascolaire), Fabienne Sibille (Paroisse du Pied du Jura), Régis Sprutta (Transports MBC) |
| Excusés :                | Anthony Tschanz, Cédric Beaud                                                                                           |
| Arrivée tardive :        | Sarah Marthe                                                                                                            |
| Absent :                 | .-                                                                                                                      |

### **Ordre du jour :**

1. Accueil et appel
2. Accueil et discussions avec les délégués de classe
3. Adoption du procès-verbal du 11 février 2026
4. Adoption du budget 2027
5. Communication du bureau
6. Communication de l'asiabe
7. Communication de la directrice de l'Etablissement scolaire
8. Divers et propositions individuelles

Joëlle Wacht ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue à chacun.

### **1. Accueil et appel**

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint.

## 2. Accueil et discussions avec les délégués de classe

Rébecca Aubert remercie les délégués de classe (Léa et Alexandre 10VP2) pour leur présence et leur passe la parole. Leurs questions et/ou remarques sont en italique.

- *Certains élèves demandent s'il serait possible d'avoir 2 abonnements de train (lorsque les parents n'habitent pas dans la même commune).*
  - Murielle Pretlot Desoleil et Régis Srutta expliquent que l'asiabe paie l'abonnement pour le déplacement du domicile à l'école. Lorsque des parents vivent séparément dans des communes différentes qui ne sont pas couvertes par les mêmes zones de transport, il incombe à ces derniers de décider quel est le domicile officiel qui sera couvert par l'abonnement fourni par l'asiabe. Les trajets vers le second domicile ne peuvent pas être pris en charge par l'asiabe.
- *Demande pour avoir plus de contrôles au niveau de la gare d'Apples.*
  - Murielle Pretlot Desoleil demande si c'est par rapport à la bagarre de la dernière fois, ce qui est le cas au vu de la réponse des délégués. Elle explique que le problème de base vient d'élèves qui se battent, filment, encouragent... Seuls les élèves peuvent faire en sorte que cela ne reproduise pas. Une surveillance accrue à la gare ne ferait que déplacer le problème car les élèves trouveraient un autre lieu pour s'adonner à ce genre de comportement. C'est à chacun de se responsabiliser, de ne pas encourager et faire remonter à la direction les éventuelles bagarres en préparation ou toute autre attitude incorrecte. Elle rappelle également que l'établissement est responsable de ce qui se passe uniquement au sein du périmètre scolaire pendant les heures d'école.
- *Serait-il possible d'avoir plus de livres à la bibliothèque car certains élèves ne trouvent plus de nouveaux livres à lire ?*
  - Murielle Pretlot Desoleil répond que la bibliothèque est limitée dans l'espace qu'elle a à disposition, qu'il faut des livres qui intéressent des publics différents, de langues différentes. Néanmoins, elle a entendu la demande et en parlera avec Mme Haldemann, responsable de la bibliothèque pour voir ce qu'il est possible de faire.  
La discussion se poursuit.
  - Delphine Leboulleur propose qu'une partie du budget alloué par l'asiabe pour des projets proposés par les délégués de classe, pourrait éventuellement servir à acheter quelques livres.

## 3. Adoption du PV de la séance du 11 février 2026

Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal de la séance du 11 février 2026 est approuvé à la majorité et 1 abstention.

#### **4. Adoption du budget 2027**

Aucune remarque n'est formulée, le budget 2027 est approuvé à la majorité.

#### **5. Communication du bureau**

- Joëlle Wacht rappelle que la séance de ce soir est la dernière de la législature et qu'il faudra que le PV de ce soir soit validé par les membres du CET avant le 30 juin.
- Fabienne Sibille informe qu'elle rédigera le PV pour mi-juin au plus tard et l'enverra à tous les membres du CET. Ceux-ci devront le lire et renvoyer un mail à cette dernière pour leur dire s'ils ont des remarques ou des corrections à apporter au PV et s'ils approuvent, refusent ou s'abstiennent.
- Fabienne Sibille tient à souligner que si une personne veut démissionner en cours de législature, elle doit envoyer une lettre de congé au CET et à l'asiabe à la fin d'un mois pour la fin du mois suivant au plus tôt.
- Fabienne Sibille se demande si l'asiabe a déjà fait des démarches pour trouver une nouvelle secrétaire du CET pour la nouvelle législature étant donné qu'elle a donné sa démission. Cédric Beaud n'étant pas là, cette question reste sans réponse.
- Fabienne Sibille informe qu'elle transmettra le fichier des vacances à l'asiabe courant juin.

#### **6. Communication de l'asiabe**

Cédric Beaud étant absent, nous passons au point suivant.

#### **7. Communications de la directrice de l'Établissement scolaire**

- **Cours facultatifs**
  - L'établissement essaie de développer une offre riche et variée sur le temps de midi principalement pour les élèves de 9-11S : volley, foot, badminton, basket, initiation au japonais, upcycling et cours de lego (pour cette année, à voir ce qui sera reconduit l'année prochaine).
  - Pour l'année prochaine normalement il devrait y avoir encore les cours de japonais, l'upcycling et les différents sports. Un cours de kpop ainsi qu'un nouveau chœur devraient faire leur entrée sur la liste des cours FAC (à confirmer).
  - Le cours de kpop a été proposé et sera donné par des élèves. Ces dernières ont préparé leur projet et l'ont présenté à la directrice qui relève que c'est la première fois que des élèves s'engagent dans un tel projet et les en remercie.

- **Travaux collège du Léman et Pampigny**

- Les travaux du Léman sont dans les délais. Remise des clés à Noël.
- Concernant les travaux au collège de Pampigny, le projet a été lancé, le concours va commencer et tous les projets vont être exposés entre le 15 juin et le 15 juillet dans la salle de gym de Pampigny.

- **Promotions**

- Lors des promotions, l'établissement remettra 10 prix différents (bons de 50.-) aux élèves (5 pour les VG et 5 pour les VP). Dès cette année, l'asiabe remettra également 2 prix (bons de 100.-).

- **Charte pour les enseignants**

- Suite aux interpellations des parents pour savoir s'il existe ou non une charte pour les enseignants, Murielle Pretlot Desoleil clarifie la situation. Une charte n'est pas contraignante, les enseignants ont la loi sur le personnel, un cahier des charges et un contrat. Tout ceci est bien plus contraignant qu'une charte. Une charte sensibilise et est à bien plaisir mais il n'y a pas de sanction. La LEO dit que l'école est laïque, pas de propagande politique ou commerciale, devoir de réserve et de confidentialité, etc... En cas de propos ou agissement inadéquat, il est important de relayer les « problèmes » à la direction car cela fait partie de son cahier des charges.
- La discussion se poursuit autour de différentes situations rapportées par des parents d'élèves.

## **8. Divers et propositions individuelles**

- **Nouvelle législature.**

- Beaucoup de questions restent sans réponse, Cédric Beaud n'étant pas présent.
- Pour le quart « Milieux professionnels », Murielle Pretlot Desoleil informe que les enseignants souhaitant renouveler leur mandat devront le faire lors de la conférence des maîtres de juin en proposant leur candidature. En cas de candidatures plus nombreuses que le nombre de sièges, il y aura une élection. En ce qui la concerne, elle est désignée d'office.
- Pour le quart des « Autorités communales », c'est l'asiabe qui s'occupe de trouver les membres, sauf erreur de notre part.
- Pour le quart des « Parents d'élèves » et le quart des « Sociétés locales », nous n'avons pas de réponse claire à nos multiples interrogations. L'asiabe sera contactée par la secrétaire du CET afin que cette dernière informe rapidement les membres actuels du CET de qu'ils doivent faire ou entreprendre pour la suite.
- Pour le quart des « Parents d'élèves », est-ce bien à l'établissement scolaire d'organiser une séance avec les parents d'élèves qui souhaiteraient rejoindre le CET afin d'élire 4 membres ?

- **Sandrine Buchet demande ce qu'il en est pour le passage du minibus dans la contre-allée En Lèvermont et dit que ce dernier y passe toujours.**
  - Régis Sprutta explique pourquoi le minibus continuera à y passer pour l'instant. En résumé il y a un problème de visibilité avec des miroirs mis en place pour des grands bus et donc inutiles pour le minibus. C'est par soucis de sécurité que le minibus prend la contre-allée pour l'instant.
  - Pendant la séance, Régis Sprutta a reçu des compléments d'information pour le minibus prenant la contre-allée En Lèvermont. Ce minibus prend cette contre-allée car il ne continue pas vers Cottens mais fait demi-tour. S'il arrivait par la route il n'aurait pas assez de place pour faire demi-tour et revenir vers Apples. Malgré cela, les MBC vont faire des tests pour ne plus utiliser la contre-allée et prendre des dispositions pour ne plus faire demi-tour en rajoutant éventuellement des miroirs ou en les réglant pour aider le chauffeur. Un retour sera fait à la prochaine séance du CET.
- **Régis Sprutta informe que les travaux à l'arrêt de bus de Cottens ont démarré.**
  - Aucun changement avant la fin de l'année scolaire.
  - Dès la rentrée scolaire les bus emprunteront le nouveau parcours. Ce dernier fera gagner 3 minutes mais les horaires ne seront pas modifiés pour laisser un peu de mou.
- **Séverine Dumuid se demande où en est le site internet de l'APE car elle trouve qu'elle a encore beaucoup de flyers à distribuer.**
  - Murielle Pretlot Desoleil rappelle qu'elle n'accepte que le flyer pour le troc, les autres flyers à distribuer sont ceux imposés par le canton.
  - Isabelle Schreyer rappelle qu'il y a un groupe WhatsApp où les flyers des différentes sociétés sont les bienvenus.
  - La discussion continue autour de la fréquentation du site internet, des différents flyers, du contenu et de la visibilité du site, etc...
- **Rebecca Aubert a eu une remarque de la personne responsable du foyer qui aimerait savoir quand il y a des camps de ski, des conseils de délégués ou d'autres événements où les enfants ne sont pas à l'école.**
  - Christine Perret dit qu'effectivement la personne responsable du foyer n'est pas informée des absences des élèves. Elle n'a d'ailleurs jamais demandé à en être informée. Christine Perret va prendre contact avec elle et voir ce qui peut être mis en place.
- **Retour de la séance d'information pour les professionnels du futur Réseau Coccinelle par Christine Perret.**
  - Le réseau comporte 18 communes, toutes les communes de l'asiabe en feront partie.



- Au niveau de l'asiabe, l'idée est qu'à l'été 2027 les parents inscrivent leurs enfants déjà sur le Réseau Coccinelle. Il y aura donc une centralisation de toutes les inscriptions pour les parents. Le personnel de l'asiabe devrait rejoindre le Réseau Coccinelle en 2029 afin que les différentes étapes s'échelonnent pour que tout n'arrive pas en même temps. L'idée est d'harmoniser l'accueil dans toute la région, d'avoir une ligne directive mais également d'avoir des tarifs avec des rabais fratries beaucoup plus intéressants et équitables pour les familles, une liste d'attente qui sera commune mais évidemment que les UAPE vont toujours être liées aux collèges.
- **Sandrine Buchet demande où en est la demande pour les places de parc de vélos à Apples.**
  - Murielle Pretlot Desoleil répond qu'avec l'extension du collège du Léman, il va y avoir effectivement des places de parc pour vélos supplémentaires qui devraient être certainement disponibles à la fin des travaux du collège.
- **Delphine Lebouleur informe qu'elle ne fera certainement plus partie du CET à la nouvelle législature.**
  - Elle continue au sein du conseil communal mais souhaite passer le relais comme déléguée à l'asiabe à quelqu'un d'autre.
  - Elle va donc envoyer sa lettre de démission après l'assermentation qui aura lieu en juin.
  - Elle remercie tous les membres du CET pour les échanges partagés durant son mandat.
- **Joëlle Wacht adresse un message touchant et plein d'émotions aux membres du CET.**
  - Elle exprime sa gratitude pour notre présence aujourd'hui, ce moment est pour elle un instant particulier plein de reconnaissance, elle remercie sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à rendre cette expérience enrichissante. Merci à celles et ceux qui l'ont soutenue, conseillée, leur confiance a fait toute la différence. Elle remercie également sa secrétaire qui a effectué un travail énorme durant son mandat. C'est pour elle le moment de se retirer et de laisser la place à du re-nouveau. Enfin elle veut partager ce moment avec nous tous car chaque réussite est avant tout une aventure collective.

**La date de la prochaine séance du CET sera communiquée en convocation personnelle lorsque tous les membres seront nommés pour la nouvelle législature.**

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h15.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT  
Etablissement primaire et secondaire  
d'Apples-Bière et environs  
Chemin des Collèges 5  
1143 Apples



Joëlle Wacht

Présidente du CET

Fabienne Sibille

Secrétaire du CET